Dans les <u>nouveaux programmes du CP à la 3e</u>, la biodiversité n'apparaît en tant que telle qu' au nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6

)

Elle est mentionnée en géographie pour les classes de CM2 (mieux habiter :biodiversité et espaces urbains, p.181) et en 6° (la biodiversité dans les espaces de faible densité, p.173). Cette notion aura été abordée dès le cycle 2 dans le cadre des relations entre les êtres vivants (p.62) quand l'élève questionne le monde à partir d'observations menées sur le terrain. cette interaction entre activités humaines, environnement et biodiversité est approfondie au cycle 4 en SVT (p.331).

**Au cycle 4 (5e, 4e, 3e),** c'est en effet à travers la discipline SVT – pendant laquelle l'élève accède « à des savoirs scientifiques actualisés [afin] de les comprendre et les utiliser pour mener des raisonnements adéquats en reliant les données et en imaginant des causes et des effets » - que la biodiversité est explicitée dès la classe de 5

, que ce soit à l'échelle des espaces ou du temps (dans ses modifications). Puis elle est réutilisée et enrichie les deux années suivantes (4

/3

). En revanche la biodiversité des génomes dans le cadre de l'explication de la diversité génétique est abordée et maîtrisée qu'en classe de 3

(p.333-335). Cet approfondissement participe d'une éducation à un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement fondée sur des arguments scientifiques, en lien avec l'EMC (

détail ici

) auquel les SVT contribuent (p. 331).

La biodiversité est suggérée comme **thématique de l'EPI** « *Transition écologique et développement durable* » sous

l'égide principale de cette SVT, mais en croisant avec de nombreuses disciplines : SVT donc (sol et biodiversité cultivée - biodiversité et changement climatique – biodiversité locale/biodiversité mondiale, ...) - Géographie (des ressources limitées et surexploitées [par exemple dans les océans] en 5ème, biodiversité et mondialisation en 4e) -, LVE/français (rapport à la biodiversité dans les différentes cultures) ...

En fin de scolarité obligatoire, conformément aux préconisations du <u>socle commun de</u> connaissances, de compétences et de culture

, l'élève "prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur environnement [...] et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. [...] Pour atteindre les objectifs de connaissances et de compétences dans ce domaine [3 ; les systèmes naturels et les systèmes techniques], l'élève mobilise des connaissances sur [...] les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces" [...].

## Nos ressources en vidéo

- Gilles Boeuf : biodiversité, (deux vidéos, 2013)
- Gilles Boeuf: Biodiversité et changement climatique (une vidéo)
- Gilles Boeuf : le biomimétisme (conférence Ceebios NewCorp Conseil, une vidéo)
- Patrick Triplet: biodiversité en baie de Somme (une vidéo).